

PLAN LOCAL D'URBANISME



Commune d'Aubenas

Département de l'Ardèche

6.3.b

Liste des Servitudes d'Utilité Publique



Approbation du P.L.U. : DCM du 24/06/2005
Approbation de la 1^{ère} modification : DCM du 26/09/2007
Approbation de la 1^{ère} révision : DCM du 22/12/2011
Approbation de la 1^{ère} modification simplifiée : DCM du 30/10/2014
Approbation de la 2^{ème} modification simplifiée : DCC du 11/04/2018
Approbation de la 3^{ème} modification simplifiée : DCC du 07/12/2021
Approbation de la 4^{ème} modification simplifiée : DCC du 09/04/2024

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE			
Code et nom officiel de la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte instituant la servitude	Service responsable de la servitude
A4 Servitudes de passage le long des cours d'eau	- Ardèche : rive droites et rives gauches, 4 mètres à l'aval du Pont de Vals. - Mercouare : rives gauches et droites, 4 mètres. - Font Rome : rive gauche, 4 mètres à l'aval du hameau de Mouline.	Arrêté préfectoral du 22/05/1969	DDT
AC1 Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits	- Chapelle St Benoît - Château (hôtel de ville) - Eglise St-Laurent - Ancien hôtel Goudard-Ruelle - Ancien hôtel Missolz de Ferrières - Maison place de l'hôtel de ville - Maison Michel Veyrenc - Grange du Cheylard	- Classée le 09/02/1944 - Classé le 02/03/1943 - Inscrite le 13/12/1977 - Inscrit le 19/11/1963 - Inscrit le 10/04/1974 - Inscrit le 12/04/1927 - Inscrit le 28/04/1938 et le 8/12/2021 - Inscrit le 05/03/2007	SDAP
AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables	Instauration de périmètres de protection immédiat, rapproché et éloigné autour : - Champs captant de Ste Monique - Source Cheyron, quartier St Pierre	- AP du 05/11/1998 - AP du 29/06/2007	DDASS
PM1 Servitudes relatives au Plan de Prévention des Risques inondation	PPRI de la commune d'Aubenas	- AP du 10/03/2020	DDT
I3 Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz	- canalisations Privas/Aubenas diamètre 100 mm - poste de détente et de livraison : poste de distribution publique d'Aubenas	- Arrêté préfectoral du 20 mars 2026	Na Tran
I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	- Ligne 63 000 volts 2 circuits AUBENAS-BOUDEYRE 1 et 2 - Ligne 63 000 volts BPUDEYRE- VALS	- Arrêté du 30/06/1982	DRIRE

JS1 Servitudes de protection des installations sportives			DDJS
PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Zones spéciales de dégagement entre les stations de Sampzon – Les Roches et Aubenas		SCE Systèmes de Transmissions Direction Opérationnelle des Télécommunications du réseau national
PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication	- Câble n°344 Valence-Aubenas et Montélimar - Câble n°446 Le Cheylard-Aubenas implanté en conduites multiples en domaine public		Ministère des Postes et télécommunications Direction Générale Des Télécommunications France Telecom
Int1 Servitudes inhérentes aux cimetières			
T5 Servitudes aéronautiques	Aérodrome d'Aubenas-Vals-Lanas	- Arrêté municipal du 01/07/1980	Direction Générale de l'Aviation civile